



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Pop, L. (1992). Conception de la grammaire et de la communication dans l'enseignement roumain de la fin du XIXe et du début du XXe siècles. *Bulletin CILA*, 56, 49-57.

<https://doi.org/10.5169/seals-978068>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Liana Pop, 1992

Conception de la grammaire et de la communication dans l'enseignement roumain de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles

0. Il s'agira, en l'espace de quelques pages, d'expliquer ce qui se passe à la frontière des deux siècles en Roumanie en ce qui concerne:

0.1. l'organisation générale de l'enseignement en tant que contexte pour le développement de la linguistique et de l'enseignement;

0.2. la relation entre la linguistique générale et la grammaire, à travers les oppositions:

grammaire descriptive vs grammaire pratique;

langue maternelle vs langues étrangères;

grammaire vs communication.

1. Organisation générale de l'enseignement

Le grand effort dans l'enseignement roumain au XIX^e siècle et au début du XX^e a été celui d'acquérir le droit à l'enseignement supérieur dans la langue nationale.

1.1. Dans les principautés roumaines *Tara Româneasca* et *Moldavie*, le début du XIX^e siècle signifie la rupture d'avec le grec comme langue d'enseignement. Bien qu'encore sous la protection de l'Eglise, c'est déjà un premier pas, le plus important. Des programmes d'enseignement de plus en plus complets sont mis en place, prévoyant d'abord (entre 1833-1835) des écoles élémentaires dans toutes les villes, puis (en 1838), dans tous les villages. L'époque des instituteurs chantres d'église qui essayaient d'enseigner aux petits villageois un peu de lecture, un peu d'écriture et les quatre opérations arithmétiques est bien finie – théoriquement du moins. *La loi de l'instruction de 1864* trouve en place – et on parle déjà de Roumanie – non seulement des écoles moyennes/secondaires, mais aussi des établissements d'enseignement supérieur (l'Université de Iasi fondée en 1860, et celle de Bucarest en 1864). Cette loi met en même temps fin à l'enseignement de type confessionnel, instituant l'obligation et la gratuité des études, ainsi que l'égalité des filles et des garçons. Entre 1893-1899, trois autres lois vont la perfectionner (celles de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et supérieur, de l'enseignement professionnel), et ce sera selon des principes

modernes de l'enseignement. Nombre «d'hommes d'école» seront envoyés à l'étranger pour y prendre contact avec la science, les écoles et les universités européennes. Ils en reviendront avec leur expérience pour mettre sur pied un enseignement qui ne cessera de se confronter avec le manque de professeurs, de salles ou de manuels. Avec, en plus, la nécessité de remplacer l'alphabet cyrillique par l'alphabet latin, et la dispute qui s'ensuivit, entre les latinistes, puristes en général, et le courant plus réaliste des néogrammairiens.

1.2. En Transylvanie, entre 1850–1918, règne une théocratie de l'enseignement avec, comme langue de base, *le latin*. Pendant la période absolutiste (1850–1861), c'est *l'allemand* qui s'impose comme langue d'enseignement – bien que le roumain eût également été reconnu dans certaines écoles (Blaj, Sibiu) à partir de 1852, quand un décret du gouvernement (no 1070) autorise l'introduction de livres roumains pour certaines matières. Malgré cela, en Moldavie jusqu'en 1886, les commissions spéciales ministérielles n'ont approuvé et imprimé des manuels de roumain que pour les deux premières classes du lycée, la majorité étant traduits. De son côté, le Ministère de Vienne n'autorisait pas de manuels de roumain (cf. GORAS, 1975, 150), et cette situation s'est prolongée jusqu'en 1918.

2. Linguistique et enseignement de la grammaire et de la communication

2.1. Avec l'apparition des linguistes de profession, la linguistique roumaine se constitue enfin en tant que science autonome. Le terrain était déjà préparé par les efforts de mise en place de l'Académie Roumaine, d'abord organisée en tant que Société Académique Roumaine, entre 1866–1879. Les encyclopédistes, tel B. P. HASDEU – historien, politologue et linguiste, mais aussi philosophe –, seront remplacés par des linguistes et philologues à proprement parler; nous ne citons que les plus remarquables: A. CIHAC (1825–1887), Al. LAMBRIOR (1846–1883), H. TIKTIN (1850–1936), Mozes GASTER (1856–1939), Al. PHILIPPIDE (1859–1933), L. SAINÉANU (1859–1934), I. A. CANDREA (1872–1950), Ov. DENSUSIANU (1873–1938), S. PUSCARIU (1877–1948), T. CAPIDAN (1879–1953), V. BOGREA (1881–1926), N. DRAGANU (1884–1939), tous effectuant des études ou des spécialisations à l'étranger: Paris, Berlin, Halle, Leipzig ou Breslau, Vienne et Budapest.

2.2. La linguistique générale

2.3. Deux ouvrages seront principalement analysés, *Gramatica române* (La grammaire roumaine) de Hariton TIKTIN, Iasi 1891, ainsi que le manuel

de stylistique de I. F. NEGRUTIU, *Manualu de stilistica pentru scoalele medii si institutelor preparandia*, Blasiu, 1884 (Manuel de stylistique pour les écoles moyennes et les instituts pédagogiques) comme deux manifestations de la conception grammaticale et de la communication, à l'époque.

La linguistique générale est née en Roumanie en 1875 quand HASDEU (1838–1907) publie le premier traité roumain de linguistique générale (*Principii de filologie comparativa ario-europee*). C'est encore lui qui effectuera la première enquête dialectale (1884) et sera – d'après certains – le premier en Europe à avoir soutenu la théorie de la circulation des mots (cf. IIR, 1971). Pour ce qui est de son dictionnaire *Etymologicum Magnum Romaniae*, il restera une entreprise après lui inégalée.

2.3. Les écoles linguistiques

De vraies écoles linguistiques commencent à se constituer.

2.3.1. A Iasi, ce sera avec Al. PHILIPPIDE (1859–1935) qui publiera des ouvrages tels *Introducere în istoria limbii si literaturii române* (1888), *Principii de istoria limbii* (1894), *Gramatica elementara a limbii române* (1897) et enseignera à la Faculté des Lettres à partir de 1893. C'est avec lui que s'est formé Iorgu IORDAN.

2.3.2. Faisant ses études en France, Ovid DENSUSIANU (1873–1938) sera fondateur d'école lui aussi, de celle de Bucarest (ayant comme étudiant le brillant Al. ROSETTI). Il a publié une *Histoire de la langue roumaine* (1901), ainsi qu'un remarquable dictionnaire étymologique (*Dictionarul etimologic al limbii române. Elementele latine*, avec CANDREA – 1907–1914). Théoricien de la linguistique, il fera des références critiques aux orientations linguistiques contemporaines en Europe et ne négligera pas la sémantique. G. PARIS l'avait remarqué pendant ses études.

2.3.3. En Transylvanie, S. PUSCARIU (1877–1948), formé à l'école allemande, sera chargé en 1906 du dictionnaire de l'Académie Roumaine (*Dictionarul Academiei Române*). Les instituts de linguistique roumaine y travaillent encore de nos jours, d'après les principes de son initiateur, qui ne l'a pas terminé.

2.4. L'enseignement ... entre autres

L'activité théorique de ces linguistes s'est complétée par une activité didactique: tous nos linguistes ont enseigné dans des écoles secondaires et/ou dans des universités. Et, comme l'enseignement du roumain avait été des plus négligé, c'est surtout vers l'étude du roumain que leurs études se sont dirigées.

2.4.1. Parmi les fondateurs de la Société Académique Roumaine – qui a encouragé en premier lieu les études effectives sur la langue – on ne peut manquer de mentionner un des plus grands défenseurs du latinisme, A. T. LAURIAN. Malgré un certain idéalisme imposé par ce courant, une évolution vers plus de réalisme se fera sentir dans la recherche: la période qui nous intéresse va révéler un *déclin du latinisme et de toutes les directions puristes extrêmes* (cf. ILR, 1978, 71)

2.4.1.1. Ainsi, l'orthographe du roumain a connu quelques réformes successives qui ont abouti en 1904, à «notre première orthographe académique élaborée sur des bases phonétiques proprement-dites» (MACREA, apud ILR, 1978, 72).

2.4.1.2. En lexicographie, c'est l'époque des «grands dictionnaires» (id., 82): la série des dictionnaires académiques s'ouvre avec la contribution des latinistes A. T. LAURIAN et I. C. MASSIM. C'est un caractère plutôt unilingue qui a caractérisé les dictionnaires bilingues de l'époque (surtout ceux de F. DAMÉ (1893–1895) ou de H. TIKTIN (1895–1925)) qui s'efforcent, en fait, de suppléer de cette façon le manque d'un grand dictionnaire explicatif.

2.4.1.3. Pour ce qui est de l'enseignement des langues proprement-dit, dans les universités c'est surtout le *latin* (ou encore l'*hebreu*, dans les facultés de théologie) qui est enseigné. Tout comme en France (cf. GOURMONT, apud DELESALLE, CHEVALIER, 1986, 297), le latin sera longtemps le «chien de garde» du roumain, dont il fallait – d'après certains – défendre la pureté. A quelques exceptions près, les langues vivantes n'étaient pas encore considérées comme utiles dans les programmes universitaires ou scolaires. Dans les écoles secondaires, le latin s'étudie entre la II^e et la VIII^e, et le *grec* uniquement dans les lycées classiques. Pour les langues modernes, le *français* obligatoire était déjà prévu dans la Moldavie de A. IPSILANTI pour tous les cycles secondaires; l'*allemand* entre la II^e et la VIII^e, l'*anglais* à partir de la V^e et l'*italien* dans certaines écoles uniquement. Les *langues slaves*, quant à elles, n'étaient enseignées que dans les universités (Iasi, par ex.) (cf. IIR, 1971, 211–213).

2.5. Le roumain

La voie pratique qui se cherche ici n'est point orientée vers les langues étrangères, mais vers une *modélisation du roumain*. Elle sera notamment faite «sur des schémas latins» (cf. ILR, 1978, 71), sans pour autant en exclure d'autres, les allemands (cf. GORAS, 1975, 151) ou les français, avec lesquels les linguistes roumains ont été en contact.

2.5.1. Cette modélisation, commencée déjà dans les grammaires descriptives antérieures à l'époque qui nous intéresse, s'est faite par une improvisa-

tion terminologique regrettable: des calques sur des termes latins, ou des calques roumanisants empruntés au langage courant.

2.5.2. Pour ce qui est des grammaires de la fin du siècle, elles ne se distinguent pas beaucoup des grammaires actuelles quant aux concepts et à la terminologie, déjà internationnalisée par l'emprunt de lexèmes latino-romains. Mais, vu la nécessité de l'enseignement d'assurer une instruction de plus en plus complexe – où la connaissance de la langue nationale représentait l'un des enjeux les plus importants – les *grammaires pratiques normatives vont l'emporter sur les grammaires générales descriptives*. De même, la *langue maternelle sur les langues étrangères*. C'est ce qui a fait que les *grammaires pratiques originales* ont surtout été des *grammaires du roumain*.

2.6. Grammaire et discours

Un autre fait à remarquer dans les écrits grammaticaux de l'époque sont les *commentaires d'ordre discursif et stylistique* – impossibles à détacher (pour ne pas dire «séparer») de la *grammaire proprement-dite*, avec l'appareil théorique existant à l'époque.

Entre nous soit dit, même avec un appareil pragmatico-discursif, le problème de l'*im-mixtion du pragmatique dans le grammatical* continue, aujourd'hui encore, à passer «inaperçu». La labilité de la limite entre grammaire et rhétorique est un fait hérité des Anciens (QUINTILIEN le remarquait à propos de «figures rhétoriques» incluses dans les grammaires. Elles étaient «un véritable dépôt de règles ayant un large horizon pragmatique» (OANCEA, 1988, 37; n.t.L.P.)

3. Analyses

3.1. «Gramatica româna» de H. TIKTIN

Le premier livre qui nous intéresse, datant de 1891, est un manuel de roumain écrit pour les Roumains, par un Allemand venu, à l'âge de 19 ans, en Roumanie.

3.1.1. Par rapport aux grammaires antérieures du roumain, ce livre passe pour la meilleure grammaire à l'époque, et ceci principalement en raison de son caractère incontestablement *scientifique*: TIKTIN avait une conception juste de la langue et une solide instruction de linguiste (cf. ILR, 1978, 79). En tant qu'étranger, c'est une vision plutôt objective qu'il a eue de notre langue: il ne l'a pas acquise dans son enfance. Bien que conçue pour l'enseignement secondaire, cette grammaire a été la seule à être utilisée –

jusqu'à la parution de la Grammaire de l'Académie en 1954 – comme manuel, par des étudiants, professeurs et de nombreux hommes de culture (cf. IORDAN, apud ILR, 1978, 80). Fixant une terminologie encore oscillante avant lui, TIKTIN offre des définitions et des classements très rigoureux. Jetant un coup d'œil inévitablement contrastif sur le roumain, il se penche plus que d'autres grammairiens sur des problèmes épineux de cette langue, comme par ex. *la topique* de la proposition. Les remarques stylistiques ne manquent pas dans ce chapitre-clé pour la conception de TIKTIN. C'est un fait que ce manuel de roumain est conçu comme un vrai manuel de langue étrangère.

3.1.2. Le point fort de cette grammaire est *la syntaxe*. E. COSERIU l'a dit, il y a onze ans déjà, en qualifiant TIKTIN de «précurseur méconnu de la syntaxe structurale» (cf. COSERIU, 1980). En effet, ses représentations de la proposition/phrased en graphes syntaxiques est méconnue par TESNIERE par ex., qui écrivait dans ses *Eléments de syntaxe structurale* (Paris, 1959, 15) que «l'idée des *stemmas*, c'est-à-dire de la représentation graphique des connexions syntaxiques, lui est venue en juin 1932» (...) «En tout cas, la date la plus ancienne à laquelle on aurait employé des graphes syntaxiques serait, d'après les renseignements fournis par TESNIERE, 1929» (cf. COSERIU, op. cit., 48). Les investigations de COSERIU au sujet des graphes de TIKTIN aboutissent à l'hypothèse suivante: TIKTIN n'était pas un théoricien: «la plupart des auteurs qui ont employé des schémas syntaxiques étaient des auteurs de manuels et de grammaires pratiques» (id., 61). A cette conclusion s'ajoute une autre, la plus intéressante peut-être: «l'histoire de la grammaire et de l'idéologie grammaticale est en grande partie celle des manuels scolaires de l'enseignement grammatical. Et il paraît même probable qu'en matière de grammaire, les théoriciens du langage ont plus d'une fois développé dans leurs théories des idées qu'ils avaient acquises à l'école» (id., 62).

3.1.3. Nos remarques personnelles sur la conception de TIKTIN concernent notamment les observations que l'auteur fait, à l'intérieur de la grammaire, au sujet de – dirions-nous aujourd'hui – *la structuration du discours*.

3.1.3.1. *L'ellipse du pronom possessif* se pratique quand il est facilement inférable. L'auteur l'illustre par: «Cine nu deschide ochii deschide *punga* (suplineste ochii *sai*, *punga sa*). Ma doare *capul*. Il iubesc din tot *sufletul*. Da-mi *mîna*. A venit *tata*. Asa de regula la vocativ: *frate!* *vecine!* *cumetre!* în loc de *fratele meu!* etc.» (TIKTIN, 1891/1945, 170) («Qui n'ouvre pas les yeux ouvre la bourse (on sous-entend ses yeux, sa bourse). J'ai mal à la tête. Je l'aime de tout cœur. Donne-moi la main. Papa est venu. Aussi au vocatif: *frère!* *voisin!* *compère!* au lieu de *mon frère!* etc.» n.t.L.P.) Observations valables, dans les grandes lignes, pour le français aussi (v. trad.).

3.1.3.2. *La définition de l'apposition*. Chez TIKTIN, l'apposition est définie comme «un substantiv care se alatura linga un alt substantiv spre a-l determina, fara însa a atîrna de dînsul (...)» (182) («un nom qui se met à côté d'un autre nom, pour le déterminer, sans pour autant en dépendre (...)» n.t.L.P.)

Sans parler explicitement d'une autre *dépendance* que la *grammaticale* (182), TIKTIN pose celle-ci comme en impliquant une autre – que nous appellerions aujourd'hui *discursive*. N'empêche qu'aujourd'hui encore ce fait est entièrement tenu pour grammatical, malgré la contradiction de termes que pose sa définition.

3.1.3.3. TIKTIN formule en termes pragmatiques la règle du *morphème de l'accusatif personnel pe*, spécifique au roumain: «la numele proprii de fiinte cunoscute» (189) («pour les noms propres d'êtres connus»).

3.1.3.4. Il parle aussi de «*modalité logique*», «adica calitatea judecatii logice cuprinse in propozitie»: Vei fi aflat *de sigur* de moartea bunicului meu (affirmatif). Aceasta *nu* se cade (negatif). *Poate* n'a vrea el (dubitativ). *Oare* asa sa fie? (interrogatif)» (198) («c'est-à-dire la qualité du jugement logique contenu dans la proposition»: Tu aurais certainement appris la mort de mon grand-père (affirmatif). Ceci ne se fait pas (négatif). Peut-être ne voudra-t-il pas (dubitativ). Serait-ce comme ça? (interrogatif)» (n.t.L.P.)

3.1.3.5. En ce qui concerne *la position de non-rapport grammatical du vocatif*, TIKTIN dit qu'il pourrait, à la rigueur, être tenu pour une sorte d'apposition auprès des pronoms *tu* et *vous* (200).

3.1.3.6. *Du statut de la proposition explicative*, il dit qu'elle pourrait être remplacée par une construction appositive (229).

3.1.3.7. L'auteur donne des explications, dépassant parfois la grammaire, sur *la ponctuation* (245–250), avec, entre autres, des observations sur la position de *non-rapport grammatical des incises* (248) etc. La parataxe, l'ellipse dans les séquences dialogales (22–25), la classification des propositions d'après la nature de la pensée (132) etc. sont, avec les premiers évoqués, autant de problèmes qui intéressent ou devraient intéresser l'analyse du discours et non la grammaire proprement-dite: mieux encore, qui devraient intéresser une théorie intégrée de la grammaire et du discours, dont les concepts et la terminologie seraient encore à faire.

3.2. «Manualu de stilistica (...)» de J.F. NEGRUTIU

Sur le manuel de stylistique qui a retenu notre attention, nous avons effectué un choix plutôt subjectif. C'est un manuel écrit par un partisan ardent du latinisme: *son orthographe étymologisante* à l'extrême serait suffisante pour appuyer notre affirmation. Il y a en plus des recommandations de

«bon usage» qui vont vers l'exclusion des mots slaves, grecs, magyares ou turcs (7) et ceci afin d'assurer la vraie pureté du style. Comprenant tous les chapitres devenus classiques dans les stylistiques littéraires en général – chez NEGRUTIU, «stylistique» tout court – le livre ne va pourtant pas négliger la *stylistique pratique* (nommée telle quelle dans la III^e partie de ce manuel). Tous les types de «lettres» (I^{er} chapitre), de «pétitions» et documents (II^e chapitre) y sont expliqués et illustrés par des textes concrets, en un véritable guide de l'écriture. Au-delà du discours, c'est plutôt une typologie textuelle qui est ici exploitée.

4. Conclusions

Sans insister davantage sur l'analyse de ces ouvrages, nous voulons simplement dire que la lecture de deux manuels pris presque au hasard peut rendre compte de façon assez satisfaisante des troubles internes de la linguistique roumaine de l'époque, harcelée comme elle l'était entre latinistes et non latinistes d'une part, et confrontée, d'autre part, à des nécessités tout d'abord pratiques dans l'instruction publique. Nous avons vu là, d'un côté *une perspective de l'intérieur* – et qui est bien celle du Roumain J.F. NEGRUTIU – et de l'autre côté *une vue de l'extérieur* – celle de l'Allemand TIKTIN – plus réaliste du point de vue de l'orthographe et bien plus complexe dans le traitement de la grammaire. Les deux ouvrages reflètent un manque effectif en matière de description normative de la langue: non seulement dans le *lexique*, mais aussi dans la *grammaire* et le *discours*. Certains ont trouvé alors des solutions valables, d'autres, au contraire, restent non résolus encore aujourd'hui.

Université de Cluj
Faculté des Lettres
Str. Horea 31
RO-3400 Cluj-Napoca

LIANA POP

Références bibliographiques

- ALBU, N. (1971): *Istoria scolilor românești din Transilvania între 1800-1867*, București, E.D.P., 240 p.
COSERIU, E. (1980): «Un précurseur méconnu de la syntaxe structurale: H. Tiktin». In *Recherches de linguistique. Hommage à Maurice Leroy*, Editions de l'Université de Bruxelles, 48-62, 15 p.
DELESALLE, S., J. Cl. CHEVALIER (1986): *La linguistique, la grammaire et l'école. 1750-1914*, Paris, A. Colin.

- FRINCULESCU, M. (ed.) (1980): *Retorica românească. Antologie*, București, Minerva., 316 p.
GORAS, I. V. (1975): *Învățământul românesc în tinutul Sucevei. 1775-1918*, București, E.D.P., 480 p.
IIR = IORDAN, I. (ed.) (1971): *Istoria învățământului din România*, București, E.D.P. 480 p.
ILR = (1978): *Istoria lingvisticii românești*, București, E.S.E., 277 p.
Langue française, 63, 1984: «Vers une histoire sociale de la linguistique».
NEGRUTIU, J. F. (1884): *Manualu de stilistica pentru scoalele medii și institutelor preparandii, Blasiu*, 240+VII p.
OANCEA, I. (1988): *Istoria stilisticii românești*, București, E.S.E., 302 p.
(1984) *Teorie și metoda în lingvistica din secolul al XIX-lea și de la începutul secolului al XX-lea*, Texte comentate, București, Tipografia Universității, 294 p.
TIKTIN, H. (1891/1945): *Gramatica română. Etimologia și sintaxa*, Ed. a III-a revizuită de A. CANDREA, București, Tempo, 263 p.
VASILIU, G. P. (1989): *Preocupări de limbă în Transilvania în a doua jumătate a secolului al XIX-lea*. Teza de doctorat, Universitatea din Cluj-Napoca, 194 p.
WALD, L. (ed.) (1987, 1989): *Istoria gândirii lingvistice românești*, vol. I, Universitatea din București, 364 p.